

Bruxelles, le 1^{er} septembre 2020

Belfius est la première banque belge à lancer un fonds thématique¹ dédié à l'égalité des genres

Belfius Equities WO=MEN,
un compartiment de la sicav de droit belge Belfius Equities
gérée par Belfius Investment Partners SA

Pour ceux pour qui l'égalité entre hommes et femmes sur le lieu de travail est une évidence

À partir du 1^{er} septembre, Belfius est la première banque belge à proposer une opportunité d'investissement à ceux pour qui l'égalité entre hommes et femmes sur le lieu de travail est une évidence. Ce nouveau fonds thématique est axé sur les entreprises qui montrent l'exemple en matière d'égalité des sexes et/ou d'émancipation de la femme et cadre parfaitement dans l'ambition de Belfius de proposer des solutions d'investissement qui ont du sens pour la société et un double impact. Les investisseurs peuvent investir dans des sociétés qui s'engagent en faveur de l'égalité entre hommes et femmes tout en contribuant directement à Boost, une initiative de la Fondation Roi Baudouin qui aide notamment les jeunes femmes talentueuses des milieux socio-économiques vulnérables à obtenir leur diplôme de l'enseignement supérieur.

58% des diplômés de l'enseignement supérieur sont des femmes et pourtant elles ne sont que 24% à occuper un poste à responsabilité. Preuve s'il en est que - malgré les nombreuses avancées positives de ces dernières années - le chemin vers la diversité et l'égalité entre hommes et femmes dans le monde professionnel est encore long. C'est pourquoi Belfius est la première banque belge à lancer et à distribuer, en collaboration avec Belfius Investment Partners, gestionnaire du compartiment, et Candriam, Investment Manager, ce nouveau fonds thématique. Belfius entend ainsi proposer à ses clients une opportunité d'investissement qui investit dans des sociétés qui s'engagent en faveur d'un meilleur équilibre professionnel hommes-femmes.

Pourquoi un compartiment dédié à l'égalité des genres en entreprise ?

Les investisseurs demandent à juste titre de plus en plus de savoir précisément à quoi servira leur investissement. D'investir de manière sensée pour la société dans des activités qui contribuent à améliorer l'avenir de chacun. Avec ce nouveau compartiment, Belfius élargit résolument son offre d'investissements qui ont du sens pour la société. Le thème de l'égalité professionnelle des genres n'est pas juste un sujet dans l'air du temps: c'est un objectif majeur de l'Union européenne et l'un des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations unies.

¹ Un fonds réunit les capitaux d'un certain nombre d'investisseurs. Il est également appelé 'Organisme de Placement Collectif' ou 'OPC'. Le capital est investi dans différents produits d'investissement, tels que des actions ou des obligations (dénommés 'les actifs') selon une politique d'investissement définie.

En outre, la mixité est clairement une force et un atout pour les entreprises, comme en témoignent de nombreuses études internationales. Ainsi, selon Mc Kinsey, lorsque la diversité est présente à tous les niveaux hiérarchiques d'une entreprise, son bénéfice avant impôts est supérieur de 21%. En effet, promouvoir la diversité amène aussi une culture d'ouverture, de la flexibilité, du bien-être et de l'enrichissement mutuel (Source: Mc Kinsey, *Delivering through diversity*, 2018). Et lorsqu'il s'agit de lever des capitaux à risque, les femmes semblent obtenir plus de résultats (Source : Boston Consulting group, *When it comes to revenues, women entrepreneurs are pummeling the guys*, 2018).

Critères de sélection rigoureux

Pour évaluer les sociétés admissibles dans le compartiment, Belfius et son partenaire Candriam font appel à [Equileap](#), une organisation spécialisée qui classe les entreprises sur la base d'equiscores², une échelle d'évaluation dont les critères sont: la proportion hommes-femmes dans l'entreprise et à ses postes de direction, l'égalité en matière de rémunération et de temps de travail, les politiques mises en place pour promouvoir l'égalité des genres, ainsi que l'engagement et la transparence².

Les personnes qui investissent dans le nouveau compartiment sont ainsi certaines de soutenir des entreprises spécialement attentives à l'égalité entre hommes et femmes, et dont la vision stratégique fait la part belle à la diversité.

Outre ce score sélectif, des considérations ESG (Environnement, Social et Gouvernance) sont également prises en compte. Ainsi, les entreprises sont sélectionnées si leurs activités répondent aux grands défis à long terme en matière de développement durable, qu'il s'agisse de l'environnement (par ex. la lutte contre le réchauffement climatique), du social (par ex. l'interdiction du travail des enfants) ou de la gouvernance (par ex. la transparence de la rémunération des administrateurs ou la lutte contre la corruption). Par ailleurs, la stratégie exclut les entreprises dont les activités sont considérées comme néfastes pour l'environnement et la société, de même que toutes les entreprises controversées, comme le tabac ou l'armement.

Pour plus d'informations sur ce processus de sélection, voir le [prospectus](#). Vous trouverez plus d'informations sur la méthodologie utilisée et les critères de sélection à partir de la page 3. Vous trouverez de plus amples informations sur le compartiment Belfius Equities Wo=Men à partir de la page 3.

Double impact : Boost est boostée !

Ce nouveau fonds de Belfius se distingue non seulement par les critères de sélection très rigoureux, mais aussi par son double impact sociétal.

En effet, pour soutenir l'engagement de ses clients et stimuler des projets concrets en faveur d'un monde plus durable, Belfius Banque et Belfius Investment Partners reversent une partie des commissions de gestion à Boost, une initiative de la Fondation Roi Baudouin qui s'engage pleinement en faveur de l'égalité des genres. [Boost](#) a déjà aidé ces dernières années 400 jeunes issus de milieux socio-économiques vulnérables à développer leur plein potentiel, à obtenir leur diplôme d'enseignement supérieur et à devenir des modèles d'inspiration pour les autres. [Lisez ici leurs témoignages](#). Dans le cadre du fonds, le soutien s'adresse spécifiquement aux jeunes femmes.

² Pour obtenir de plus amples informations sur les 'equiscores' d'Equileap : <https://equileap.org/scorecard/>



Belfius Banque, en tant que promoteur, propose : Belfius Equities Wo=Men

Compartiment de la sicav Belfius Equities de droit belge, gérée par Belfius Investment Partners SA.

Catégorie de produit



Vous trouverez de plus amples informations sur belfius.be/productcategorieën.

Caractéristiques

- ISIN: BE6322175066 (Dis) et ISIN : BE6322168962 (Cap)
- Durée: illimitée
- Prix de souscription minimum: 25 euros
- Valeur nette d'inventaire (VNI): chaque jour ouvrable bancaire – publication dans L'Écho et De Tijd, sur le site Internet de BeAMA (beama.be/nl/niw) et sur belfius.be/fonds avant 12h (heure locale). Les souscriptions après 12h se font à la VNI du jour ouvrable bancaire suivant.

Frais

- Frais d'entrée: maximum 2,5 %
- 10% de réduction sur les frais d'entrée pour les souscriptions effectuées via Belfius Direct Net, Belfius Mobile ou Belfius Tablet.
- Frais courants : 1,92 %, dont 1,50 % de frais de gestion
- Frais de sortie: néant
- Frais de conversion: néant
- Droit de garde dossier-titres: néant
- Swing pricing: Oui (max. 2 %). L'application du swing pricing a pour objectif de protéger les actionnaires existants contre l'impact négatif sur la valeur d'inventaire qu'ils peuvent subir à la suite de frais provoqués par les entrées et les sorties d'autres investisseurs dans le fonds. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le prospectus.

Grâce au compartiment Belfius Equities Wo=Men, vous profitez des évolutions des marchés financiers sans devoir sélectionner vous-même des titres individuels.

Politique d'investissement

Principaux actifs négociés: Actions de sociétés opérant dans le monde qui sont bien notées en matière d'égalité des sexes et/ou qui promeuvent l'«empowerment» (la mise en position de responsabilité) des femmes.

Stratégie d'investissement: Le fonds vise une croissance du capital en investissant dans les principaux actifs traités et à surperformer l'indice de référence. À ce titre, le fonds cible des sociétés qui sont bien notées en matière d'égalité des sexes et/ou qui promeuvent l'«empowerment» (la mise en position de responsabilité) des femmes. Le fonds contribue ainsi à répondre à l'objectif de développement durable n°5 des Nations unies: égalité des sexes. La gestion sélectionne rigoureusement un nombre limité d'actions de toutes capitalisations, basé sur une combinaison d'une approche quantitative et discrétionnaire, ainsi que sur des considérations ESG (Environnement, Social et Gouvernance).



Ainsi, les entreprises sont sélectionnées sur la base de l'approche ESG de l'Investment Manager qui analyse les sociétés émettrices dans chaque secteur, selon deux angles:

1. l'analyse des activités de l'entreprise, qui évalue si ces activités répondent aux grands défis à long terme en matière de développement durable, et
2. l'analyse des parties prenantes, qui évalue la manière dont les entreprises font face aux problèmes des principales parties prenantes, spécifiques à leur secteur.

Ainsi, la sélection effectuée – à travers un peer assessment – exclut les entreprises les plus mal notées. Par ailleurs, la stratégie exclut les entreprises qui:

1. ont enfreint de manière significative et répétée l'un des principes du Pacte Mondial des Nations unies, couvrant les droits de l'homme et du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption, ou
2. sont notablement exposées à des activités controversées (telles que le tabac, l'armement, le charbon thermique et certaines autres énergies fossiles, etc.),
3. ont une exposition à des pays considérés comme ayant un régime hautement oppressif.

Ce processus d'analyse et de sélection s'accompagne d'une implication active en tant qu'actionnaire. Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des événements financiers futurs défavorables).

Plus de détails sur l'usage des dérivés, sur le processus ESG appliqué à ce fonds, sur les seuils appliqués aux activités controversées et sur les autres activités controversées exclues sont repris dans le Code de Transparence de l'Investment Manager disponible sur : <https://www.belfiusip.be/nl/esg/index.aspx>.

Valeur de référence (benchmark) : MSCI World (Net Return). Le fonds est géré de manière active et le processus d'investissement implique la référence à une valeur de référence (l'indice).

Utilisation de l'indice :

- comme univers d'investissement. En général, les instruments financiers dans le portefeuille du fonds font majoritairement partie de l'indice. Ceci dit, des investissements en dehors de l'indice sont autorisés,
- dans la détermination des niveaux/paramètres de risque,
- à des fins de comparaison de performance.

Le fonds étant géré activement, il n'a pas pour objectif d'investir dans tous les composants de l'indice, ni d'investir dans les mêmes proportions que les composants de cet indice. Dans des conditions normales de marché, la tracking error attendue du fonds sera modérée à importante, à savoir comprise entre 2% et 6%. Cette mesure est une estimation des écarts de performance du fonds par rapport à la performance de son indice. Plus la tracking error est importante, plus les déviations vis-à-vis de l'indice sont importantes. La tracking error réalisée dépend notamment des conditions de marché (volatilité et corrélations entre instruments financiers) et peut dès lors s'écarter de la tracking error attendue.

La politique d'investissement a été reprise du document 'Informations clés pour l'investisseur'. Le capital et/ou le rendement n'est/ne sont pas garanti(s) ou protégé(s).

Principaux risques

Indicateur de risque et de rendement synthétique: Niveau de risque 6. Le niveau de risque mentionné reflète la volatilité* de l'historique du fonds, où 1 reflète le niveau de risque le moins élevé et le rendement potentiel le plus faible, et 7 est le niveau le plus risqué avec le rendement potentiel le plus élevé. Ce chiffre peut évoluer dans le temps (tant augmenter que diminuer) et le niveau de risque le plus bas n'implique pas que l'investissement soit 'sans risque'. La volatilité*, indiquée par ce niveau de risque, mentionne dans quelle mesure la valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. De plus amples informations sur les risques sont disponibles dans le prospectus et le document 'Informations clés pour l'investisseur' ou sur belfius.be/risicos-beleggingsproducten.

* Indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Plus la volatilité est élevée, plus le risque lié au fonds et au rendement potentiel est important.



Risque lié aux produits dérivés

La plupart des dérivés dont la valeur dépend du prix d'un ou plusieurs actifs sous-jacents (matières premières, devises, indices...) sont caractérisés par un effet de levier important (prix d'achat ou de vente prédéterminé). Cela les expose, tant vers le haut que vers le bas, à des fluctuations de cours beaucoup plus importantes que les produits traditionnels. Vous trouverez de plus amples informations sur les risques applicables au fonds et aux compartiments éventuels du fonds dans le prospectus, le document 'Informations clés pour l'investisseur' ou sur belfius.be/riscosbeleggingsproducten.

Fiscalité

Sur la base de la législation fiscale actuelle, qui peut être sujette à des changements, les revenus octroyés aux investisseurs particuliers en Belgique sont soumis à l'impôt des personnes physiques comme suit:

ISIN: BE6322175066 (Dis)

- précompte mobilier : la plus-value éventuelle n'est pas soumise au précompte mobilier si le fonds ne détient pas plus de 10% en titres de créance en sous-jacent. Si plus de 10 % sont investis en titres de créance, un précompte mobilier de 30 % sera retenu sur la partie de la plus-value qui correspond à la partie sous-jacente investie en titres de créance.
- précompte mobilier: 30% de précompte mobilier libératoire sur les dividendes.
- taxe boursière: pas de taxe boursière à la sortie.

ISIN : BE6322168962 (Cap)

- précompte mobilier: la plus-value éventuelle n'est pas soumise au précompte mobilier si le fonds ne détient pas plus de 10 % en titres de créance en sous-jacent. Si plus de 10 % sont investis en titres de créance, un précompte mobilier de 30% sera retenu sur la partie de la plus-value qui correspond à la partie sous-jacente investie en titres de créance.
- taxe boursière (TOB): 1,32 % (max. 4.000 EUR) en cas de sortie ou de conversion d'actions de capitalisation en d'autres actions d'un même compartiment ou d'un autre compartiment.

Pour plus d'informations sur le précompte mobilier et la taxe boursière, vous pouvez vous adresser à votre prestataire de services financiers. Les investisseurs soumis à un régime autre que celui de l'impôt des personnes physiques en Belgique sont priés de s'informer au sujet du régime fiscal qui leur est applicable.

Nous vous recommandons de lire le document '[Informations clés pour l'investisseur \(KIID\)](#)', le [prospectus](#) et la [fiche produit \(Cap\)](#), [fiche produit \(Dis\)](#) avant de prendre une décision d'investissement. Ils sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais dans toutes les agences de Belfius Banque et via belfius.be.

Notre service de gestion des plaintes (complaints@belfius.be), le Negotiator Claims (negotiation@belfius.be) et l'Ombudsman en conflits financiers, North Gate II, boulevard du Roi Albert II, 8 à 1000 Bruxelles (ombudsfin.be) sont là pour vous aider.

Contacts presse

Belfius Banque & Assurances

Ulrike Pommee, + 32 (0)2 222 02 57 / ulrike.pommee@belfius.be - press@belfius.be

